

Les gardes forestiers tirent la sonnette d'alarme

- Lutttes sociales en Algérie -

Date de mise en ligne : samedi 8 juin 2013

Description :

A l'appel de la Fédération des travailleurs des forêts et du développement rural, des dizaines de forestiers ont manifesté, le 4 juin devant le siège de la Conservation des forêts.

Ils ont exigé « notamment la révision du statut du corps forestier, l'intégration des travailleurs et agents contractuels ainsi que l'amélioration des conditions de travail, les protestataires ont également mis en exergue la « détérioration » du climat social au sein de la Conservation de Sidi Bel-Abbès »

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

A l'appel de la Fédération des travailleurs des forêts et du développement rural, des dizaines de forestiers ont manifesté, le 4 juin devant le siège de la Conservation des forêts.

Ils ont exigé « *notamment la révision du statut du corps forestier, l'intégration des travailleurs et agents contractuels ainsi que l'amélioration des conditions de travail, les protestataires ont également mis en exergue la « détérioration » du climat social au sein de la Conservation de Sidi Bel Abbès* » (El Watan du 5 juin 2013).

Avant cela, « *Du 28 au 30 mai, 90% des 7000 agents et cadres de l'administration forestière, des parcs nationaux, des réserves de chasse, des réserves naturelles et des instituts de formation (avaient) observé une grève à l'appel de la Fédération nationale des travailleurs des forêts, de la nature et du développement rural (FNTNDR), créée en 2011* » (El Watan du 31 mai 2013).

Son secrétaire-général, Abdelmadjid Takouk a expliqué les raisons profondes du mécontentement et les objectifs des actions de protestation des forestiers. A travers les clarifications qu'il a apportées, il s'avère que les forestiers se battent non seulement pour leurs intérêts matériels et moraux légitimes immédiats, mais ils exposent les graves problèmes qui conduisent à une dégradation dangereuse, voire irréversible, du patrimoine forestier du fait du laisser-aller des autorités.

Ainsi peut-on lire dans El Watan du même jour et sous la plume de Slim Sadki ce qui suit :

"Une grève qui n'a pas fait les gros titres des médias comme celles de médecins, des enseignants, des éboueurs, des fonctionnaires ou encore celle des gardes communaux. A peine quelques entrefilets dans les quotidiens nationaux.

Abdelmadjid Takouk, le secrétaire général de la fédération, se défend d'un mouvement inopiné pour revendiquer des améliorations salariales, comme cela pourrait sembler. « Elles sont insignifiantes dans notre plateforme de revendications. Ce que les forestiers réclament, ce sont plus de moyens appropriés, plus de pouvoirs réglementaires, plus de dignité pour assurer leurs missions telles que définies par la loi. »

Une demande de la base devenue plus pressante depuis la catastrophe nationale de l'été dernier, où on a comptabilisé près de 100 000 ha de forêts ravagés par les flammes en quelques semaines. « Ce que nous attendons de la tutelle, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, c'est une volonté politique forte pour préserver et sauvegarder un patrimoine inestimable en perdition constitués par les formations forestières et la faune sauvage. Nous voulons attirer l'attention des responsables sur les effets ravageurs du braconnage des espèces protégées, des défrichements de toute nature et des mises à feu volontaires », a expliqué M. Takouk.

Pour les forestiers, il s'agit de revoir l'arsenal juridique qui protège la nature et encadre la profession qui date de 1984 et reste complètement dépassée. Par exemple, on encourt toujours d'une amende de 10 000 DA pour un défrichement illicite. Comment dans ce cas décourager l'usage de cette pratique lorsque les auteurs de ces infractions en arrivent à narguer les pouvoirs publics en s'offrant chacun à ce prix-là plusieurs dizaines d'hectares de terrain du domaine forestier national ? Comment également appliquer la loi en portant simplement une tenue mais sans la qualité d'officier de police judiciaire et être dépossédé de l'arme de service qui sont les symboles de la puissance publique dont se targue l'Etat ?

Dans le cadre de la politique du renouveau rural, le forestier est rabaissé à un simple distributeur de boucs, de chèvres, de poules et de plants d'arbres. Nous ne sommes pas opposés à une contribution du secteur à cette politique, mais qu'on y mette les moyens supplémentaires et la stratégie que cela suppose au lieu de les emprunter aux forestiers qui en manquent cruellement pour accomplir dignement et efficacement leurs tâches quotidiennes »,

explique M. Takouk.

Il n'y pas eu de réaction de la tutelle au débrayage des forestiers.

On a chargé le directeur général des forêts d'intervenir, mais pour le secrétaire général de la FNTFNDR, il n'est pas question de discuter tant que les revendications reconnues légitimes par le ministre en personne, le 4 avril dernier, et les engagements ne font pas l'objet d'un PV écrit et signé. « En tant que syndicat, nous sommes dans la logique de la pression pour faire aboutir nos revendications qui concernent plus la survie d'un patrimoine national que des augmentations salariales. Il y a beaucoup d'argent dépensé, certes, mais il n'a pas servi pour les moyens et les hommes. Nous allons poursuivre notre action par des sit-in nationaux le 2 juin et nous envisageons après cela des marches de protestation », a encore indiqué M. Takouk."